

# SYNTHÈSE DU SCHÉMA D'ACCUEIL DES ENTREPRISES 2018 - 2023

**GENEVOIS  
FRANÇAIS** Pôle  
métropolitain



CA: Communauté d'agglomération / CC: Communauté de communes

Pour en savoir plus:  
[www.genevoisfrancais.org/sae](http://www.genevoisfrancais.org/sae)

**GENEVOIS  
FRANÇAIS** Pôle  
métropolitain

15 avenue Emilie Zola  
74100 Annemasse  
+33 (0)4 50 04 54 05  
[genevoisfrancais.org](http://genevoisfrancais.org)

## La démarche InterSCoT du Genevois français

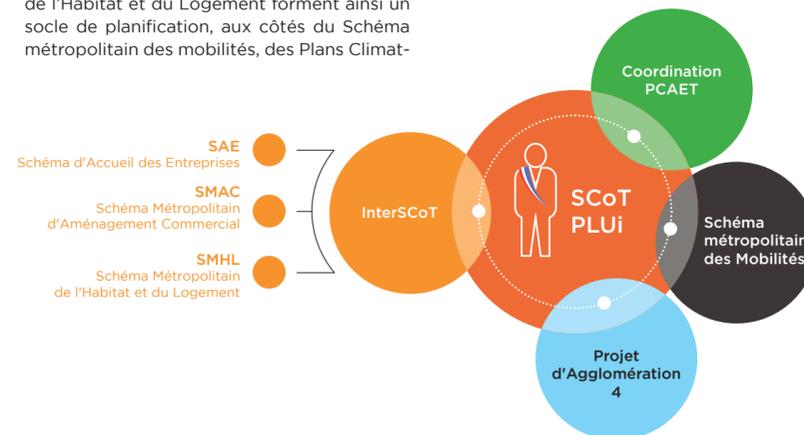
En coordonnant les 8 SCoT (Schémas de cohérence territoriaux) du Genevois français, la démarche InterSCoT témoigne de la volonté politique d'articuler et mettre en cohérence les documents de planification pour les habitants du territoire. Initiée en 2013, elle vise à se doter de règles du jeu communes en matière d'aménagement, afin de garantir un développement plus durable et plus équilibré du territoire. Cette démarche préfigure un SCoT de niveau métropolitain.

L'InterSCoT du Genevois français a permis d'adopter plusieurs stratégies qui se déclinent en plans d'actions. Les Schéma d'Accueil des Entreprises, Schéma Métropolitain d'Aménagement Commercial et Schéma Métropolitain de l'Habitat et du Logement forment ainsi un socle de planification, aux côtés du Schéma métropolitain des mobilités, des Plans Climat-

Air-Énergie Territoriaux et du Projet d'agglomération.

Bien que les démarches InterSCoT soient reconnues par le Code de l'Urbanisme, elles ne s'imposent pas directement aux territoires. Il appartient donc aux collectivités de les transcrire dans leurs documents de planification, SCoT et PLUi, pour accompagner cette dynamique.

L'InterSCoT permet enfin d'assurer la cohérence et la coordination avec les politiques d'aménagement genevoises et vaudoises. Ainsi, les deux dernières générations de Projet d'agglomération du Grand Genève ont intégré des préconisations issues des schémas métropolitains.



**420 000 habitants**

**117 communes**

**18 000 entreprises**

dont  
• **2 300 créées par an**  
sur le territoire

**116 000 emplois**

**145 zones d'activités**

**2 000 hectares**  
d'activités économiques

**7 domaines d'excellence**

- industrie du futur
- habitat durable
- mobilité
- santé et bien-être
- solidarité
- alimentation
- sport

## Le Genevois français: territoire d'ambitions!

La stratégie économique du Pôle métropolitain du Genevois français reflète son engagement à relever de nouveaux défis:

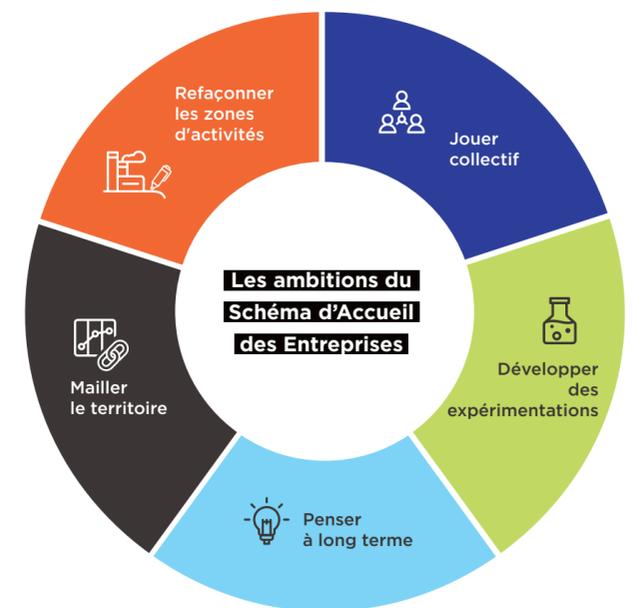
- **S'appuyer sur des enjeux sociétaux majeurs** (santé, mobilité, habitat durable, etc.) et en faire des vecteurs de développement à travers ses domaines d'excellence.
- **Renforcer les collaborations entre les collectivités et avec les acteurs du développement** pour donner plus de visibilité aux projets et favoriser des actions ambitieuses et innovantes pour accompagner l'entrepreneuriat et la formation.
- **Affirmer sa position de carrefour**, à l'interface de la Suisse et de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

## Le Schéma d'Accueil des Entreprises: un document cadre

Le Schéma d'Accueil des Entreprises traduit l'ambition du Pôle métropolitain du Genevois français en matière de développement économique et d'aménagement durable du territoire. Il s'agit de renforcer la complémentarité des sites et de lutter contre leur dégradation, au service d'un développement plus durable du territoire.

Les orientations et outils du Schéma d'Accueil des Entreprises n'ont pas de portée réglementaire mais peuvent être traduits dans les documents de planification et d'urbanisme (SCoT, PLU, PLUiH, etc.).

Il sera mis à jour tous les 5 ans.



## Des pistes concrètes pour les collectivités :

Plusieurs leviers d'actions doivent être mobilisés pour assurer la mise en œuvre du Schéma d'Accueil des Entreprises dans les politiques publiques:

- 1 **Un panel d'offres économiques** aux vocations et rayonnements différenciés, doit répondre aux besoins de toutes les entreprises.
- 2 **L'amélioration constante de la qualité des sites** – par la requalification, la densification et l'optimisation des sites économiques existants – doit être favorisée préalablement à la création de nouveaux sites.
- 3 **Les services, la gestion et l'animation des espaces économiques** contribuent à la montée en gamme des zones d'activités par l'apport de nouvelles aménités sur les différents sites.
- 4 **La coordination de la gouvernance** limite les effets de concurrence entre les sites et permet de proposer une offre cohérente aux prospects. Le suivi des actions et la mise à jour du Schéma sont également du ressort de la gouvernance.
- 5 **La cartographie et le Système d'Information Géographique** permettent d'avoir un niveau d'information homogène et partagé pour l'ensemble des sites du territoire. Ces informations peuvent être utilisées pour la mise en œuvre d'une démarche marketing.

# La stratégie

**Les zones territoriales,**  
économie locale et développement de l'emploi de proximité:

- **Activités:** production, entreprises tertiaires (hors professions libérales à installer préférentiellement en centre urbain)
- **Types d'entreprises:** très petites entreprises, petites et moyennes entreprises, entreprises artisanales et tertiaires
- **Aménagement:** améliorer la qualité environnementale des bâtiments
- **Services:** de proximité

**Les zones métropolitaines,**  
vitrines du Genevois français sur les scènes nationales et internationales:

- **Nombre d'emplois visés à l'hectare :** 40
- **Activités:** relevant des domaines d'excellence du Pôle métropolitain et des filières prioritaires des collectivités
- **Types d'entreprises:** entreprises innovantes, entreprises à fort relais d'image et à effet d'entraînement
- **Aménagement:** améliorer la densité à la parcelle, intégrer les trames vertes et bleues, privilégier des bâtiments à haute qualité environnementale pour les projets existants et à venir
- **Services:** diversifiés, à destination des entreprises, employeurs, salariés

# L'armature

■ Pôle métropolitain du Genevois français

+ Grand Genève

Zones métropolitaines

● ZA\* Référence

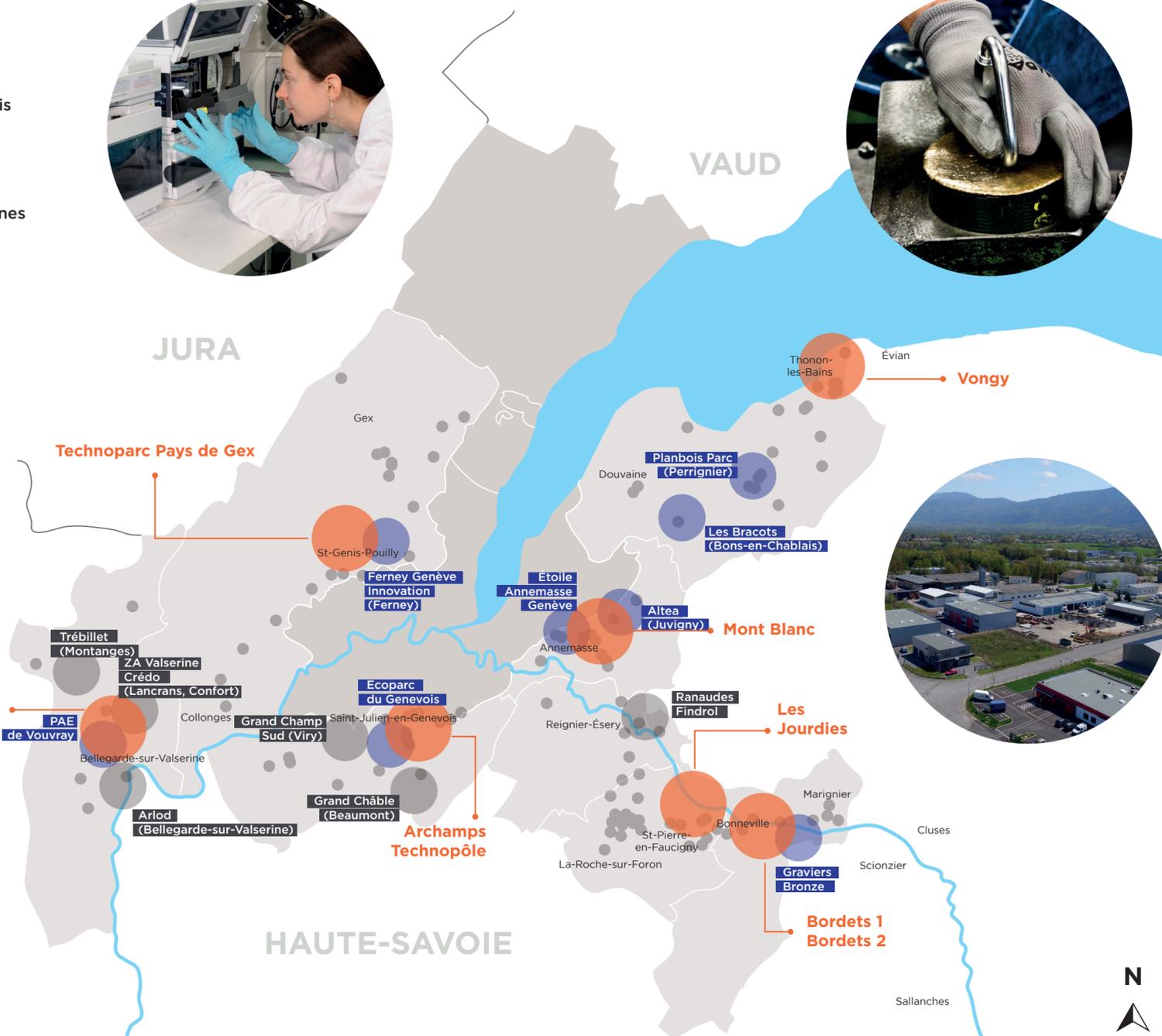
● ZA\* Confortement

Zones Territoires

● ZA\* Bassin de vie

● ZA\* Locales

\*ZA : zone d'activité



# Le plan d'actions

## L'avenir se construit sur un « Territoire à Énergie Positive »

Les collectivités du Genevois français ont choisi de mettre le développement durable au cœur de leur stratégie d'avenir et de leur projet de territoire. Le Pôle métropolitain est ainsi labellisé « Territoire à Énergie Positive ».

Les enjeux du développement durable et de la transition écologique doivent donc trouver leur application dans les espaces économiques. Les zones d'activités économiques ont un rôle à jouer dans la préservation du foncier, la qualité architecturale et paysagère, la prise en compte de l'environnement et de l'énergie.

## Des services utiles et bien pensés

Le Pôle métropolitain et les collectivités membres souhaitent accompagner le développement des entreprises en leur offrant les services nécessaires, notamment des services à la mobilité, en lien avec le Schéma Métropolitain des Mobilités, mais aussi des services à destination des entreprises et de leurs salariés.

## Une gouvernance partagée, au service des territoires

Enfin, le Schéma d'Accueil des Entreprises pose la question de la gouvernance à mettre en place, afin d'optimiser l'accompagnement des entreprises, au service du développement économique du territoire.

## 19 outils et fiches actions complètes pour mettre en œuvre le Schéma d'Accueil des Entreprises

Volet	Outils	Niveau de zone	Échéance
<p><b>Une ambition forte en matière d'aménagement et de développement durables</b></p>	Droit de préemption urbain	Zone métropolitaine	Court terme
	Dispositif de suivi des DIA	Zone métropolitaine et Bassin de vie	
	Acquisition et portage fonciers	Zone métropolitaine	Moyen terme
	DUP	Zone métropolitaine	
	Règlement et cahier des charges de ZA	Toutes zones	
	Label qualité / aide	Toutes zones	
	Agriculture péri-urbaine		
Développement de l'économie circulaire			
Relocalisation d'entreprises	Zone métropolitaine	Long terme	
<p><b>Une offre adaptée aux besoins des entreprises</b></p>	Services à la mobilité	Toutes zones	
	Services aux salariés	Zone métropolitaine	Court terme
	Services aux entreprises	Zone métropolitaine	
	Bâtiment multi-utilisateurs	Toutes zones	Moyen terme
<p><b>Une gouvernance de l'offre territoriale efficiente</b></p>	Armature	Toutes zones	Court terme
	Grille de qualification des besoins	Toutes zones	
	Process de commercialisation		
	Baux emphytéotiques	Zone métropolitaine	
	Approche marketing / identité de zone		
	Réseau de l'immobilier d'entreprises	Zone métropolitaine et Bassin de vie	Moyen terme
Agence de développement métropolitaine	Zone métropolitaine	Long terme	

Sources: 2015-2016 © Pôle métropolitain du Genevois français, Schéma d'Accueil des Entreprises, © EDIGE 2015, © IGN BD ortho 2011, © IGN BD ortho 2015